



Fédération Française De Voile
Ligue d'Aquitaine

**LA LORMONTAISE - BOTALO
2013**

AVIS DE COURSE TYPE 2013 / 2016

Nom de l'épreuve : **LA LORMONTAISE - BOTALO**
Dates complètes : **25 MAI 2013**
Lieu : **Estuaire de la Gironde et rivière Garonne**
Autorité Organisatrice : **Club de Voile de Lormont**

1. **REGLES** : *La régates sera régie par :*

- 1.1. Les règles de course à la voile (RCV) 2013 - 2016
- 1.2. Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers sont précises (point 16)
- 1.3. Les règlements fédéraux
- 1.4. La partie B , section II du Règlement International pour prévenir les abordages en mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2.
- 1.5. Les règles OSIRIS Habitable 2013 , le règlement du Championnat de l'Estuaire de la Gironde , le présent avis de course , les instructions de courses et leurs annexes.
- 1.6. En cas de traduction de ces instructions de course , le texte français prévaudra.

2. **PUBLICITE** :

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (code de publicité), telle que modifiée par le règlement de la publicité de la F.F.Voile , les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. **ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION** :

3.1. La régates est ouverte à tous les bateaux habitables de la (des) classe(s)

- A-B-C-D-E-F-G-L- et R du OSIRIS Habitable
- catégorie 1 : classes A , B , C et E <16
 - catégorie 2 : classes L <17
 - catégorie 3 : classes D , E >16 et <21
 - catégorie 4 : classes R1 , R2 , R3 <23 et L >17 et <23
 - catégorie 5 : classes F , G , E >21 , R >23 , L >23

3.2. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant à regine.syl@free.fr avant le 24 mai 2013 ou en le remettant le jour de la régates.

3.3. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- Leur licence FFV 2013 portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre – indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

- les licences à la journée (10€/journée) seront délivrées par le CVL ,si certificat médical fourni , 2 jours avant la manifestation , par mail à : regine.syl@free.fr

- l'autorisation de port de publicité.

- Le certificat de jauge OSIRIS Habitable en cours de validité .

- Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance A une Autorité Nationale de l'ISAF .

4. DROITS A PAYER :

Les droits requis sont les suivants : 0 €

5. PROGRAMME :

5.1. Inscription ou confirmation d'inscription :

Jour et date : 25 mai 2013

Lieu : Capitainerie du Port de Pauillac

5.2. Jours et heures de course :

Samedi 25 mai : 1^{er} signal d'avertissement 09 h 00

6. INSTRUCTIONS DE COURSES :

Les instructions de courses et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le samedi 25 mai 2013.

7. LES PARCOURS :

Les parcours à effectuer seront du « côtier » situés dans l'Estuaire de la Gironde (voir « annexes aux IC et Parcours »)

9. SYSTEME DE PENALITE :

Suivant l'application des règles courses à la voile 2013/2016

10. CLASSEMENT :

10.1. Une course devra être validée pour valider la compétition.

10.2. Le classement , pour chaque course , sera effectué en temps compensé (temps/temps) sur la base Osiris Habitable , avec CVL , en respectant les catégories définies par le règlement du Championnat de l'Estuaire 2013.

Le classement sera établi sur le cumul des points obtenus lors des courses disputées.

Tout bateau qui n'aura pas de moyen d'identification(n° dans les voiles ou cagnard) ni flamme de sa catégorie ne sera pas classé.

11. PLACE DE PORT : *Gratuité au pontons de lormont*

ATTENTION

Cette année, compte tenu de l'enlèvement d'un ponton à lormont nous demandons aux concurrents De laisser les plus gros bateaux s'amarrer les premiers afin que puissions accueillir tous les bateaux.

13. *COMMUNICATION RADIO :*

Excepté en cas d'urgence , un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soit pas recevables par tous les bateaux . Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

13.1 Canal VHF de course 72 .

14. *REMISE DES PRIX :*

La remise des prix aura lieu le samedi 25 mai 2013 au Club de voile de lormont sur la Terrasse du restaurant Les Gondoles.

15. *RESPONSABILITE :*

Les concurrents participent à la régata à leurs propres risques (voir règles 4, décision de courir) . L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel , de blessures ou de décès , dans le cadre de la régata .

16. *ASSURANCE :*

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec couverture d'un montant de 1,5 millions d'euros .

17. *INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :*

- ***** Pour le 25 mai 2013 un bus sera prévu pour aller à Pauillac . Ce bus sera au départ de
- **** Cavernes à 7H et à Lormont à 7H30 .
- ** Les places étant limitées , s'inscrire rapidement auprès de :
- * REGINE COMMARMOND au 06.88.30.45.41.

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter Régine Commarmond au :
Tel : 06.88.30.45.41. ou Email : regine.syl@free.fr

FESTIVITES :

Cette année la régata BOTALO se fait en même temps que la Fête de l'Alose à Lormont nous ferons un apéritif et vous pourrez vous restaurer sur la fête ou il y aura des animations « Démonstration de ZUMBA , orchestre Antillais et bal jusqu'à 2h du matin »

Le repas proposé est à 12 € mais il n'y aura pas de réservation .

Nous laissons à chacun le désir de participer à cette fête.